



JOURNAL DE LA FONDATION PRINCE LAURENT

EDITORIAL

IL Y A CIRQUE ET CIRQUE - LE POINT SUR LA SITUATION

Voici deux ans la Fondation Prince Laurent se préoccupait de la situation des animaux de cirque, tandis qu'elle s'apprêtait à présenter lors de son gala, un spectacle équestre du cirque Gruss.

Alors même que certaines sociétés de protection animale partaient en guerre contre les cirques, la Fondation voulait s'inquiéter des garanties de confort et des soins indispensables que les cirques apportaient, plus ou moins, à leurs animaux. Et elle avait constaté que le Cirque Gruss étaient de ceux qui respectaient leurs animaux tout en les mettant en valeur.

A l'époque tout autant qu'aujourd'hui, la Fondation se voulait et se veut d'adopter une politique évolutionniste et non pas une politique abolitionniste car elle considère sans exception que le cirque n'a de valeur et ne peut être admis en tant que tel que si les animaux qu'il emploie sont parfaitement bien traités.

Aujourd'hui nous avons pu constater que la situation avait évolué et que le pas avait été franchi par certains cirques dans le sens d'un plus grand respect de l'animal. Depuis sa création, la Fondation Prince Laurent n'a jamais admis que les animaux sauvages puissent devenir des bêtes de cirques. Ce n'est pas leur place. Alors que pour la plupart ils ont besoin de grands espaces, ils rencontrent des difficultés d'adaptation dans les cirques et y sont parfois ridiculisés. Sans compter qu'ils coûtent très cher en entretien à certains cirques qui s'empêchent ainsi dans des situations financières inextricables.

C'est pourquoi la Fondation Prince Laurent ne peut que se réjouir d'apprendre que tout récemment



certains cirques ont franchi le pas dans la bonne direction et ont signé avec le monde de la protection animale, une convention les engageant à ne plus garder d'animaux sauvages dans leur ménagerie et à ne plus les produire en spectacle. Elle se félicite que cette évolution aille dans le sens des principes de base qu'elle a toujours défendus : non pas l'abolition pure et simple des animaux de cirques mais l'évolution vers l'acceptation sur la piste étoilée de certains d'entre eux (chiens, chevaux, poneys, colombes, dromadaires domestiqués, etc).

Cependant le combat n'est pas fini pour autant et nous devons rester vigilants à l'évolution de certaines pratiques qui ne vont pas à propre-

ment parler pour l'instant, dans le sens du bien-être animal. Je ne veux citer pour exemple que les combats en tous genres d'animaux (chiens, coqs, ...), les courses à outrance de lévriers, les corridas, ... pour lesquels bon nombre de mesures devraient être mises en œuvre pour garantir un minimum de conditions de vie décente à tous les animaux qui y sont impliqués.

Heureusement, à l'inverse de ce tableau en demi-teinte, la Fondation Prince Laurent est en droit de se réjouir des résultats plus que positifs qu'elle a obtenus au travers de sa plate-forme des méthodes alternatives à l'expérimentation animale qui poursuit ses efforts en faveur du remplacement des animaux de laboratoire

et de la conscientisation du monde scientifique en vue de lutter contre la souffrance de l'animal. ■

Dr Jean BASTIEN
Administrateur délégué

SOMMAIRE

Editorial	p1
Extraordinaire Père Gilbert	p2
La Fondation et son Président	p3
Du côté de nos dispensaires	p4
Le bien-être animal vu par l'Europe	p5
BPMA	p6
Aidez-nous - Carnet d'adresses - Agenda	p8